

## HORAIRES

Ecole maternelle		
Lundi	8h15 - 12h15	
Mardi	8h15 - 12h15	14h15 - 16h15
Mercredi	8h15 - 12h15	
Jeudi	8h15 - 12h15	14h15 - 16h15
Vendredi	8h15 - 12h15	

Ouverture des portes à 8h05 et 14h05, 12h15 et 16h15.

Ecole élémentaire			
	matin	Après-midi	
		CP – CE1	CE2- CM1- CM2
Lundi	8h00 - 12h20		
Mardi	8h00 - 12h20	14h20 - 16h	14h20 - 16h30
Mercredi	8h00 - 12h20		
Jeudi	8h00 - 12h20	14h20 - 16h	14h20 - 16h30
Vendredi	8h00 - 12h20		

Ouverture des portes CP – CE1 : 7h50 et 14h10, 12h20 et 16h.

Ouverture des portes CE2-CM1-CM2 : 7h50 et 14h10, 12h20 et 16h30.

Un dispositif d'accueil élargi est mis en place :

- A la maternelle à partir de 7h30 : accueil par inscription sous conditions, formulaire à compléter (service gratuit).
- Surveillance **exceptionnelle** à l'élémentaire de 7h30 à 7h50 et de 13h55 à 14h10.
- Les mardis et jeudis de 16h à 16h30 pour les élèves de CP-CE1 dont la fratrie est en CE2-CM1-CM2 (service gratuit).
- Les après-midis du lundi, mercredi, vendredi et samedi matin, des activités périscolaires sont organisées.

### MANUELS ET FOURNITURES SCOLAIRES :

Les manuels et les fournitures scolaires sont à la charge des familles.

Les listes seront disponibles sur notre site internet à partir du mois de juin.

S'INSCRIRE A DOMINIQUE SAVIO  
PRIMAIRE  
Plaquette d'informations  
2019-2020

Les inscriptions à l'école maternelle et à l'école élémentaire ont lieu au secrétariat du primaire sur le site de l'élémentaire - rue Dominique Savio.

COORDONNEES	
<b>Site de l'élémentaire</b>	<b>SECRETARIAT PRIMAIRE</b>
<b>Téléphone</b>	00237 654 26 99 84 – Sylvie Bousenac 00237 676 95 92 93 – Charlotte Um
<b>courriel</b>	secretariat.primaire@savioudouala.org secretariat.primaire2@savioudouala.org
<b>Site du lycée</b>	<b>SERVICES ADMINISTRATIF ET FINANCIER</b>
<b>Téléphone</b>	00237 676 94 95 56 / 676 94 15 56 - Standard
<b>courriel</b>	00237 654 76 82 72 – Danielle NDOB ecolage@savioudouala.org

Horaires du secrétariat du primaire (site de l'élémentaire / Bonapriso)

(Hors modifications ponctuelles)

**Du lundi au vendredi 8h05 – 9h45 et 10h30 – 11h30**

**Mardi et jeudi 14h30 – 17h00**

Horaires des services administratif et financier

(site du collège-lycée / Bali)

**Du lundi au vendredi 8h00 – 11h30**

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi 14h00-16h00**

**Adresse : B.P. 1007 Douala – Cameroun**

Toutes les informations utiles sont sur [www.site.lyceesavioudouala.org](http://www.site.lyceesavioudouala.org).

## CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION :

- **INSCRIPTION DIRECTE** : est inscrit un enfant issu d'un établissement public ou privé sous contrat en France ou d'un établissement du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger, dans la limite des places disponibles. Priorité aux enfants de nationalité française.
- **INSCRIPTION sur test d'entrée (test de niveau), si l'enfant est admissible**, dans la limite des places disponibles.

### Conditions d'âge pour l'admission au primaire :

Classe d'entrée	Année de naissance		Classe d'entrée	Année de naissance
* PS	2016		CE1	2012
MS	2015		CE2	2011
GS	2014		CM1	2010
CP	2013		CM2	2009

Hors avis de redoublement ou de passage anticipé du conseil de classe.

\* Enfants âgés de 3 ans au plus tard le 31/12/2016, pour la petite section.

\* Pour faire son entrée à l'école, l'enfant doit être propre (pas de couches)

## COMPOSITION DU DOSSIER POUR UNE INSCRIPTION DIRECTE

### Liste des documents :

#### A compléter et signer : (à télécharger sur notre site internet)

- Fiche d'inscription
- Fiche médicale d'urgence + joindre la copie des pages des vaccinations obligatoires du carnet de santé + fièvre jaune
- Fiche droit à l'image + Formulaire AEFÉ

#### A fournir :

- 1 acte de naissance (avec filiation) ou copie du livret de famille
- copie de la carte nationale d'identité ou passeport
- 1 lettre motivant la demande d'inscription
- Justificatif de l'autorité parentale pour les tuteurs légaux autres que les parents
- En cas de divorce, copie de la décision de justice
- Exeat (*certificat de radiation*) de l'école précédente (école du réseau A.E.F.E. ou en France)
- Le dossier scolaire : bulletins scolaires (année en cours et précédente) et avis de passage
- 2 photos d'identité (si inscription à distance, 1 photo numérisée)
- Attestation d'assurance responsabilité civile chef de famille
- Plan de localisation du domicile

L'inscription ne devient définitive que si l'ensemble des pièces est fourni et après le règlement des droits de 1ère inscription.

→ **Droits de 1ère inscription** : 300 000 FCFA = 457.35 € /enfant (non remboursables) à régler au service financier muni(e) de la fiche d'inscription validée par la Direction de l'école.

**Le service financier délivre un certificat d'admission et l'adresse au secrétariat du primaire.**

## COMPOSITION DU DOSSIER POUR LE TEST D'ENTREE

**Dates des épreuves** : sessions test tout au long de la période des inscriptions. Epreuves destinées aux élèves non scolarisés dans un système français (public ou privé sous contrat).

### Liste des documents à fournir :

- Fiche d'inscription au test à compléter et à signer (à télécharger sur notre site internet)
  - 1 lettre motivant la demande d'inscription
  - 1 extrait d'acte de naissance avec la filiation (traduit en langue française)
  - 1 photo d'identité de l'enfant
  - La copie du dossier scolaire de l'élève pour l'année en cours et si possible l'année précédente (à partir de la Grande Section)
- **Frais de test** : 30 000 FCFA = 45.74 € /Enfant (non remboursables en cas de non confirmation de l'inscription) à régler au service financier muni(e) de la fiche d'inscription au test validée par la Direction de l'école : **le service financier délivre un reçu de paiement à remettre au secrétariat du primaire avant le passage du test**

## LES FRAIS DE SCOLARITE ANNEE SCOLAIRE 2019 - 2020

**Droits de 1ère inscription** : 300 000FCFA = 457.35 € /enfant

Niveau de classe		Français	Camerounais	Tiers
Elémentaire et préélémentaire	F CFA	1 930 000FCFA	2 640 000FCFA	2 960 000FCFA
	Euro	2 942.27 €	4 024,65 €	4 512.49 €

**Droits de réinscription (en fin d'année scolaire)** : 50 000FCFA = 76.22 €/enfant

### Les frais de scolarité sont à régler au service financier au Lycée :

- Par carte bleue
- Par chèque (euros ou CFA) à l'ordre de : **APE-EFDS-GI**
- Par versement en espèces FCFA, à la **BANQUE**, sur le compte **APE-EFDS-GI**, **puis transmettre l'original du bordereau de versement des espèces de la banque, au service financier.**

### RIB Banque : SOCIETE GENERALE DE BANQUES (SGBC-BONANJO)

Titulaire du compte : APE-EFDS-GI (uniquement pour le versement en espèces)

CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° COMPTE	CLE
10003	00100	05000339587	56

**Conditions de règlement** : En conformité avec les décisions prises par le conseil de gestion, les frais de scolarité sont appelés en deux tranches : 40 % de la facture à régler avant le 15 octobre de l'année N et 60 % de la facture à régler avant le 15 février de l'année N+1

**Réduction** « famille nombreuse » à partir du 3ème enfant, scolarisé à D. Savio

**Bourse scolaire** : pour les élèves français, se rapprocher du Consulat Général de France à Douala – service social